

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

suppressions de postes dans l'éducation nationale Question au Gouvernement n° 1375

Texte de la question

SUPPRESSIONS DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont, pour le groupe Socialistes et apparentés.

Mme Sylvie Tolmont. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, à l'unisson de la communauté éducative, nous pensons que l'on n'a jamais trouvé mieux que l'humain pour enseigner, accompagner, encadrer à l'école. (*Mme Valérie Rabault applaudit.*) C'est d'ailleurs ce principe que nous avons défendu, dans le quinquennat précédent, en créant près de 60 000 postes.

Or, en 2019, vous supprimez 2 650 postes dans l'enseignement secondaire alors que 40 000 élèves supplémentaires sont attendus ; vous ne créez que 1 800 postes dans le premier degré alors qu'il en faudrait 4 000 pour dédoubler les classes de CP et de CE1 ; vous supprimez 500 postes administratifs, sans parler du non-recrutement de personnels de vie scolaire, si indispensables à un climat scolaire apaisé.

Vous nous expliquez, monsieur le ministre, que le quantitatif n'est rien au regard du qualitatif ; à ce niveau d'amputation, il vous faudra viser l'excellence. Il est vrai que le comité action publique 2022, dit CAP 22, est passé par là, faisant éclater violemment la priorité budgétaire accordée à l'éducation nationale et donnant le signal du retour à la logique de suppression de postes.

Monsieur le ministre, pour compenser ces suppressions, allez-vous augmenter le nombre d'élèves par classe ? Allez-vous faire payer l'addition au rural ? Une chose est sûre : vous multipliez déjà le nombre d'enseignants contractuels, non formés, moins payés, donc précaires. Et, grande avancée, vous remettez au goût du jour le « travailler plus pour gagner plus », en compensant le manque de postes par des heures supplémentaires.

Que se passe-t-il ? Le monde enseignant craque devant l'évaluation permanente et croissante, la pression exercée sur les élèves, la réforme du lycée et de l'orientation scolaire, les programmes conçus pour sélectionner les meilleurs et visant à faire de l'école une machine à trier socialement les élèves.

Hier, pour la première fois depuis 2011, les syndicats se sont unis pour vous dire leur désarroi face à votre politique dévastatrice, avec à leurs côtés la première fédération de parents d'élèves.

Monsieur le ministre, votre ministère supporte aujourd'hui plus de 40 % des suppressions de postes dans la fonction publique. Dites-nous combien seront supprimés au cours de l'ensemble du quinquennat, au regard de l'objectif affiché de réduction globale de 50 000 postes de fonctionnaires. (Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – Mme Frédérique Meunier applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Votre question porte sur un sujet très sérieux, qui mérite plusieurs heures de débat ; nous prendrons ce temps cet après-midi, puisque je présenterai mon budget devant vous tout à l'heure.

Commençons par rétablir quelques vérités. Ce budget est en forte augmentation, puisqu'il croît de 1,7 %, soit 850 millions d'euros. C'est un budget qui, tout simplement, opère des choix ; il assume que l'école primaire est notre priorité, et crée en conséquence 1 800 emplois dans le premier degré (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM*), ce qui permet d'atteindre plusieurs objectifs. Ainsi, sur toute la durée du quinquennat, le taux d'encadrement s'améliorera dans chaque département de France, et notamment dans les départements ruraux, à chaque rentrée scolaire. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

Oui, nous faisons des choix ; oui, nous établissons des priorités. Nous voulons que les élèves arrivent en classe de sixième en sachant lire, écrire, compter et respecter autrui. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.) Et je peux vous dire que c'est exactement ce que les professeurs du secondaire attendent : ils préfèrent un élève de plus dans leur classe, mais des élèves ayant tous, ancrés en eux, les savoirs fondamentaux, aux discours démagogiques sur les postes à créer. (Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Je note d'ailleurs que le taux de grévistes était hier de 10 %, c'est-à-dire un chiffre inférieur à celui des grèves qui avaient lieu sous les gouvernements que vous souteniez, quand vous réformiez le collège. (Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Dénégations sur les bancs des groupes SOC et GDR.)

M. Gilles Le Gendre. Excellent!

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je sais écouter ces 10 % de professeurs ; je sais aussi écouter les autres, les 90 % restants. Je les vois tous les jours sur le terrain ; ils me disent qu'ils comprennent cette politique, et même qu'ils la soutiennent. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur: Mme Sylvie Tolmont

Circonscription : Sarthe (4e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1375 Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé: Éducation nationale et jeunesse **Ministère attributaire**: Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 14 novembre 2018

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 novembre 2018